

CONSEIL MUNICIPAL de SOYE
Du vendredi 02 juin 2017
Début de séance 20h00 / 22h00

Etaient Présents : CIRESA François, BRANGET Marie-Odile, LOMBARDET Claude, BENOIT Jean-Luc, HUDELLOT Bénédicte, LOMBARDET Alexandre, PEGEOT Anne

Etait absents excusés : BONDENET Arnaud, DRUET Cédric

Etait absents non-excusés :

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération refus des non-valeurs**
- **Délibération aménagement espace public, report ultérieur d'une partie des travaux – travaux rénovation de la fontaine – sollicitation de subvention DETR**
- **Tour de garde des élections législatives**
- **Bilan financier ONF + fixation du RDV avec Pierre Terret de l'ONF – Explication Etat Assiette**
- **Point sur les demandes de devis TP Mougey**
- **Proposition d'achat de la parcelle C426 appartenant à Mr Pegéot**
- **Réalisation d'un blason de Soye**
- **Tour de table des élus et questions diverses**
- **Date du prochain conseil**

.....

Le maire en début de séance propose au Conseil Municipal de rajouter dans l'ordre du jour 2 propositions de délibération :

Une délibération concernant la location du logement communal – logement de l'école

Une délibération concernant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal remplaçant la délibération 45 en date du 03/10/2014

Le Conseil Municipal accepte les 3 propositions.

- **1/ Location du logement communal – logement de l'école**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de louer le logement communal au-dessus de l'école (type F4, d'une surface de 110.51m²) à Mlle Savourey Noémie. Le loyer est de 540€ par mois (chauffage compris).

Décision acceptée : vote pour 7, contre 0

- **2/ Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal remplaçant la délibération 45 en date du 03/10/2014**

Le Conseil municipal souhaite que le Maire ait délégation du Conseil Municipal pour la durée de son présent mandat afin qu'il puisse gérer les locations et qu'il puisse avoir pouvoir de signature, pour tous courriers, actes réglementaires, actes individuels ou contractuels et pièces administratives nécessaires à la gestion locative des 5 logements communaux.

Décision acceptée : vote pour 7, contre 0

Une nouvelle délibération remplacera la délibération 45 en date du 03/10/2014

- **3/ Délibération refus des non-valeurs**

Après avoir entendu le rapport du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas admettre en non-valeurs les produits pour un montant de 48.90€ pour l'année 2015.

Décision acceptée : vote pour 7, contre 0

- **4/ Délibération aménagement espace public, report ultérieur d'une partie des travaux**

Monsieur le Maire expose à ses conseillers que les travaux concernant l'aménagement de l'espace public ne pourront pas se faire dans l'intégralité pour l'année 2017 et propose aux Conseillers le report d'une partie des travaux et de conserver pour l'année 2017 la rénovation de la fontaine.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et dans le cadre des travaux concernant la réfection de la fontaine romaine place de l'église :

- S'engage à réaliser et à financer des travaux de réfection de la fontaine romaine et sollicite en conséquence une Aide d'Etat du Conseil Départemental (DETR).

Le montant prévisionnel des travaux de réfection de la fontaine s'élève à 77 829.14€HT.

Détail ci-dessous :

La rénovation de la fontaine pour un montant de 69 579.14€ (par la société Art de Pierre).

Les frais d'étude et maîtrise d'œuvre pour un montant de 7000€ (Cabinet Regnier 3000€ - Sous-traitant Art Flore 4000€).

Les frais de géomètre pour un montant de 1250€

Montant des subventions demandées qui pourront être financé comme suit :

- 20 000€ du Conseil Départemental
- 27 240€ de D.E.T.R
- Et une aide Parlementaire au Sénateur Longeot de 7000€

Pour compléter le financement un autofinancement de 23 589.14€.

Décision acceptée à l'unanimité voix pour 0 voix contre.

Un nouveau dossier DETR Aménagement de l'espace public sera déposé lorsque le Conseil décidera de réaliser la suite des travaux.

Décision acceptée : vote pour 7, contre 0

- **5/ Tour de garde des élections législatives du 11 et 18 juin 2017**

Le bureau de vote se situera à la salle des Associations est sera ouvert de 08H00 à 18H00.

Tour de garde du 11 juin 2017 :

08H00- 10H30 : Marie-Odile BRANGET – André ROUBEY – François CIRESA

10H30-13H00 : Marie-Odile BRANGET – Bénédicte HUDELLOT

13H00-15H30 : Arnaud BONDENET – Bénédicte HUDELLOT

15H30-18H00 : Cédric DRUET – Alexandre LOMBARDET

Tour de garde du 18 juin 2017 :

08H00- 10H30 : Claude LOMBARDET – André ROUBEY – François CIRESA

10H30-13H00 : Claude LOMBARDET – Jean-Luc BENOIT

13H00-15H30 : Arnaud BONDENET – Jean-Luc BENOIT

15H30-18H00 : Cédric DRUET – Alexandre LOMBARDET

- **6/ Bilan financier ONF + fixation du RDV avec Pierre Terret de l'ONF – Explication Etat Assiette**

Mr Le Maire expose au Conseil Municipal le bilan financier pour l'année 2016.

Recettes de fonctionnement : 63 527€ (affouage + vente de bois)

Dépenses de fonctionnement : 2134€ (frais de garderie)

Dépenses d'investissement : 5362€ (peuplements)

Total des dépenses : 7496€

Soit un bilan de 56 031€ HT pour l'année 2016

Un rendez-vous a été fixé avec le garde de l'ONF Pierre Terret le samedi 05 août 2017 à 10H30 à la Mairie.

Une promenade dans le bois sera effectuée. Pierre Terret expliquera l'assiette ONF 2017.

- **7/ Point sur les demandes de devis TP Mougey**

2 devis ont été demandés à l'entreprise TP Mougey :

Un devis concernant la réfection du Chemin du Gouffre sur 1.8 Km.

Le Conseil Municipal décide de demander un 2^{ème} devis et de voir si possibilité ou non de subvention avant de statuer.

L'autre devis concerne les travaux de voirie suivants :

- Sur la place devant chez Mr Daniel Dubillard

Le Conseil Municipal souhaite rencontrer Daniel Dubillard afin que lui soit proposé un accord à l'amiable quant à la réfection de sa cour.

Décision acceptée : vote pour 6, contre 1

- La rue de Bournois : reprise de la borne à incendie pour un montant de 890€ HT.

Décision acceptée : vote pour 7, contre 0

- La rue de la Berbizaine : reprise du chemin détérioré pour un montant de 1350€ HT

Décision acceptée : vote pour 7, contre 0

- Entrée de Mr Eric Bermont : enduit manuel bi-couche à émulsion pour un montant de 150€ HT.

Décision acceptée : vote pour 6, contre 1

Le Conseil Municipal demande un complément au devis initial afin que des travaux de reprise de la chaussée (trous) puissent être réalisés rue de la Veue et rue des Champs Lambert.

- 8/ Proposition d'achat de la parcelle C426 appartenant à Mr Peugeot

Suite au courrier de l'Etude SCP Schobing-Cugney & Bergelin informant la commune que Mr Peugeot souhaite se séparer de la parcelle C n°426, le Conseil Municipal décide de faire une proposition d'achat à 200€ (parcelle de 9 ares 75).

Décision acceptée : vote pour 7, contre 0

- 9/ Réalisation d'un blason de Soye

Plusieurs ébauches de blasons ont été réalisées gratuitement par Mr Jean-François BINON qui est un passionné.

Le Conseil Municipal souhaite demander l'avis de la population quant à l'opportunité d'avoir un blason à Soye et quant au choix du blason via l'intermédiaire du site internet de la Commune.

Après avoir consulté Doubs Généalogie pour avoir un avis, concernant la cohérence du blason avec l'histoire du Village.

- 10/ Tour de table des élus et questions diverses

Point sur les écoles primaires :

Les transports scolaires méridiens seront gratuits pour les enfants des habitants de la Commune de Soye qui iront à l'Ecole à Clerval.

Le Conseil Municipal revoit avec la commune de Clerval pour concrétiser la reprise des emplois en lien avec les écoles du RPI Pompierre, Fontaine et Soye, en outre celui de Mme Chrétien.

Point sur la fermeture de la Mairie une partie du mois d'août 2017

La Mairie sera fermée du 31 juillet au 20 août inclus.
En cas d'urgence un numéro de téléphone sera communiqué.

Point sur l'avancée du projet AMO (Aide à Maîtrise d'Ouvrage)

Un appel d'offre est en cours et sera clôturé le 06 juin.
La date d'ouverture des plis sera à définir avec Mme Drezet du Service Conseils aux maires et développement territoires.

Point concernant la STEP (Station d'épuration) – schéma directeur

Le dossier AMO est finalisé. Cinq bureaux d'études ont été contactés concernant l'appel d'offre.
L'étude du schéma directeur est subventionnée à 80%.

Entretien des chemins communaux :

- Chemin forestier Rouchotte

Cette année la commune se chargera :
De reprendre les revers d'eau ainsi que les ornières de ce chemin.

- Chemin ancienne poubelle (nivelage d'entretien)

Garantie décennale travaux des Faubourg :

Un regard au milieu de la route des Faubourg se décèle. L'entreprise Climent sera contactée pour la reprise de cette tête de regard.

Courrier de renseignements de Mme Jeannin Yvette :

Suite au courrier de Mme Jeannin concernant une précision sur le devis d'enrobé d'Eric BERMONT, le Maire explique qu'après avoir refusé de payer 15 000€ à l'entreprise Climent lors de la réception des travaux des Faubourgs, une autre entreprise Mougey TP a été prise pour terminer les travaux actés.

Lors des réunions de chantier il était prévu d'exécuter une pose d'enduit de 10m2 de l'entrée de Mr Bermont pour éviter la descente des graviers sur la propriété public.

- 9/ Date du prochain conseil

Le prochain Conseil aura lieu le : vendredi 03 juillet à 20H00

